



**2024**

**RAPPORT MORAL  
RAPPORT D'ACTIVITÉS  
RAPPORT FINANCIER  
ORIENTATIONS 2026  
COMPOSITION DU CA**

**5 juin 2025**

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**



**TERRE SOLIDAIRE**

433, route de Carmintran

73800 - PLANAISE

secretariat@terre-solidaire-  
savoie.org

☎ 04 79 84 41 23

[www.terre-solidaire-savoie.org](http://www.terre-solidaire-savoie.org)

## RAPPORT MORAL ANNEE 2024

Mesdames, Messieurs,

Merci à toutes les personnes présentes et à celles qui, excusées, n'ont pas pu être parmi nous ce soir.

Mes remerciements s'adressent à tous ceux, qui, d'une manière ou d'une autre, participent ou ont participé à la construction et à la pérennisation de Terre Solidaire : les salariés permanents, les salariés en parcours, les administrateurs, les bénévoles, nos partenaires, nos référents administratifs, nos soutiens financiers. Une mention particulière aussi, pour nos élus locaux et territoriaux qui continuent de garder une oreille attentive à notre égard.

Je laisserai chacun, directeur, permanents et trésorier, vous faire le compte rendu de l'action 2024, chacun dans sa mission.

Me concernant, je vous propose de faire un retour de quelques années en arrière. Souvenez-vous, par le passé, Terre Solidaire était essentiellement tournée vers sa seule mission d'insertion à travers une activité de culture maraichère et de travaux dans les vignes.

Au moment de la remise en état de notre site de Carmintran, ici à Planaise, l'idée de s'ouvrir davantage au territoire s'est imposée. Une première étape a été de consacrer une partie du bâtiment en rénovation à cette nouvelle dimension encore mal définie.

Parallèlement, la mairie de Montmélian nous a proposé un partenariat en cultivant une parcelle dédiée à sa cuisine centrale. Nous avons bénéficié de programmes spécifiques dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial et de la précarité alimentaire.

La décision d'ouvrir notre mission plus largement, s'est progressivement mise en place et la volonté d'être acteur sur le territoire dans la thématique d'une alimentation territoriale et de qualité s'est imposée.

Après un temps de mise en route et d'exploration nécessaire de l'environnement, ralenties malheureusement, par le départ rapide de notre premier animateur du Tiers Lieu, nous voyons maintenant les choses se mettre en place.

En externe des contacts sont établis avec des structures d'aide alimentaire, des paniers dits "paniers solidaires" sont préparés à destination de personnes moins favorisées, des ateliers cuisine sont mis en place avec des centres sociaux, des visites de jardin sont proposées à des écoles, des rapprochements avec des producteurs locaux se dessinent, des entreprises locales sont approchées, un espace permaculture est ouvert à ceux qui le souhaitent. Cet espace permaculture accueille déjà régulièrement une équipe du CADA.

En interne, il est intéressant de constater que nos deux missions, la première historique qui est celle de l'insertion, et la seconde plus nouvelle, qui est celle de l'alimentation territoriale de qualité pour tous, se rejoignent. Concrètement on voit aujourd'hui des salariés en parcours d'insertion venir cuisiner les légumes qu'ils ont produits et proposer à tous les acteurs permanents de Terre Solidaire de se réunir autour d'une table pour les déguster.

C'est de cette réussite en marche, trouvant son point d'origine il y a plus de 25 ans maintenant, dont vont vous parler les acteurs d'aujourd'hui, dont certains étaient déjà les acteurs d'hier.

Je leur laisse la parole.

**Gérard RENOUX - Président**

Parmi les évènements à noter en 2024 je vais commencer par la fin c'est-à-dire la clôture des comptes qui pour cet exercice est positive. Même si la situation financière n'est jamais acquise nous pouvons nous en féliciter.

Il y a plusieurs explications à cela parmi lesquelles, une vente de nos légumes légèrement supérieure à l'année précédente et ceci dans un contexte de contrainte foncière. Pour rappel 2023 avait été marqué par la perte de 30% de notre foncier avec lequel nous avons dû à nouveau faire en 2024. Il a donc fallu faire mieux avec moins de terres exploitables mais également moins de salarié(e)s en parcours et c'est un pari qui a été tenu par l'équipe permanente de Terre Solidaire. A noter que cette dynamique a été confortée par une saison également positive de relevage et de tirage de bois. C'est donc à toute l'équipe de permanents que je tiens à adresser mes premiers remerciements de ce rapport d'activité ; équipe dont je salue l'engagement et la mobilisation au quotidien.

Du côté des chiffres des ventes, auprès de nos partenaires magasins, le contexte difficile pour les enseignes de la distribution alimentaire biologique de 2023 s'est stabilisé. Nous avons donc pu conforter nos partenariats avec ceux qui avaient résisté aux difficultés. Ceci est particulièrement vrai pour la Bio d'ici avec qui nous avons augmenté nos ventes et construit une relation partenariale « gagnant-gagnant » qui semble aujourd'hui bien installée.

Du côté de notre foncier, l'année 2024 a été marquée par l'acquisition du terrain de Sainte Hélène du Lac. Cette acquisition a été possible grâce à une contribution collective des adhérent(e)s et de nos partenaires. C'est un témoignage fort de leurs engagements à nos côtés qui nous ravi en même temps qu'il nous oblige maintenant à être à la hauteur. L'acquisition en tant que tel a été le point d'orgue de l'évènement mais il s'en est suivi plusieurs épisodes et notamment le défrichage de la parcelle. Défrichage réalisé dans le cadre d'un appel à projet pour « l'ouverture des espaces et la reconquête agricole » de la communauté de commune que je remercie pour son soutien.

A noter également parmi les événements 2024 l'accueil de Fanny F. en qualité de chargée de mission du Tiers Lieu la Popote. Une prise de poste intervenue au mois de novembre qui s'est rapidement traduite par une nouvelle dynamique autour du "mieux manger pour tout(e)s" et un partenariat renouvelé avec les bénévoles et les bénéficiaires des circuits de l'aide alimentaire. Depuis Fanny F. a pu prendre pleinement les dimensions de son poste et apporte un souffle nouveau aux missions alimentaires de Terre Solidaire sur le Territoire.

Du côté de nos missions d'insertion, de l'accueil et de l'accompagnement des salarié(e)s en parcours, l'exercice a été marqué, durant la majeure partie de l'année, par un quasi plein emploi sur le Département de la Savoie. Je rappelle que la structure est dimensionnée pour environ 21 Equivalent Temps Plein (ETP) et qu'à ce titre et sans entrer dans les détails, en 2024 nous avons accueilli à peine plus de 16 ETP. Cette diminution du nombre de recrutement a été une tendance générale pour les structures de l'économie sociale et solidaire dont il convient de se réjouir en terme de retour à l'emploi mais qui a évidemment une incidence importante sur la gestion de l'exploitation.

Cette tendance dissimule néanmoins une réalité plus nuancée où, derrière les grandes tendances du chômage, se dévoile de nombreuses situations de personnes qui restent très éloignées de l'emploi. Avec le pôle insertion, nous avons donc réagi à la situation en remobilisant nos partenaires prescripteurs ainsi qu'en faisant réaliser une courte vidéo promotionnelle en format « réseaux sociaux » à destination de potentiels candidats. Ces actions ont permis de nouvelles embauches lors du second semestre de l'année. Au vu du nombre modeste de salarié(e)s en insertion accueillis au global sur l'année 2024 et des résultats de productions qui ont néanmoins été réalisés, je souhaite remercier chacun d'eux pour leur engagement et leur mobilisation quotidienne sur l'exploitation.

Sans dévoiler le contenu du compte de résultat dont il revient au trésorier d'en énoncer la primeur, je souhaite m'arrêter un instant sur le contexte économique de l'exercice 2024. Ce contexte n'est pas que le nôtre mais aussi celui de nombreuses structures d'insertion pour qui l'année 2024 a été marquée par deux événements majeurs :

- Les effets, pour la seconde année consécutive, des nouvelles modalités de soutien de la Région aux ACI. Celles-ci se traduisent par une baisse des montants octroyés à ceux qui en bénéficiaient jusque-là.
- La mise en conformité des financements d'Etat qui se traduit par une diminution importante de nos financements.

En cumulé cela représente une baisse d'environ quatre-vingt mille euros pour Terre Solidaire. A noter qu'une enquête menée par le Département auprès des structures d'insertion de Savoie a souligné en 2024 que sur les dix-huit structures interrogées, 39% clôturaient l'exercice 2023 tout juste à l'équilibre et 33% étaient en réelle difficulté.

Face à cette situation nous avons interpellé nos financeurs pour trouver ensemble des solutions :

- La première a consisté en le déblocage d'aides exceptionnelles en lien avec le Département et l'Etat qui ont permis de maintenir les budgets initiaux pour l'exercice 2024.
- La seconde en l'accès des ACI au Fond Social Européen avec le soutien technique et politique du Département en qualité d'Organisme Intermédiaire.

J'en profite ici pour saluer la qualité du travail effectué sur le sujet avec nos partenaires et notamment l'Etat et le Département durant l'année 2024.

Face à l'évolution des financements publics, j'avais évoqué en 2023 la mise en place à Terre Solidaire d'un pôle de recherche de financements. Celui-ci a vu le jour et nous avons pu soutenir pas moins de cinq projets de financement en 2024 et obtenu des soutiens de la part :

- De nos adhérent(e)s et partenaire pour l'achat du nouveau terrain comme évoqué plus haut.
- D'un établissement financier pour permettre l'irrigation de ce nouveau terrain .
- De la Mutualité Sociale Agricole pour consolider le fonctionnement le Tiers-Lieu « La Popote » et travailler à son modèle économique pour l'horizon 2026.

Ce rapide tour d'horizon étant fait je voudrais m'approprier à conclure en rappelant que Terre Solidaire c'est aussi un grand nombre d'autres projets conduits toute l'année mais dont il serait trop long de présenter les détails ici. Des projets qui passent sous les radars de l'AG mais qui sont pourtant essentiels au fonctionnement général de la structure et à son rayonnement sur le territoire :

- La rédaction d'un livret de départ et d'un livret de compétences à l'attention des salarié(e)s.
- La signature et la mise en œuvre d'un accord d'entreprise.
- l'établissement d'un dialogue social que je souhaite durable avec la mobilisation de tou(te) sur le comité économique et social baptisé Groupe d'Echanges Re-pairs.
- L'ouverture d'un nouveau dépôt avec notre partenaire Emmaüs de Challes-Les-Eaux.
- La refonte des horaires de travail des salarié(e)s en parcours et notamment l'élaboration d'un planning horaire spécifique en cas d'alertes canicules.

Je voudrais conclure en remerciant chaleureusement :

- Les adhérent(e)s pour leur fidélité et leur mobilisation en faveur de nos missions sociales, alimentaires et écologiques.
- L'ensemble des administrateur(ice)s pour leurs mobilisations permanentes sur les grands, comme les plus petits enjeux de l'association.
- Et toujours, les bénévoles et notamment les bénévoles livraisons sans qui les livraisons n'auraient pas le charme de la solidarité.

**Laurent Pachod - Directeur**

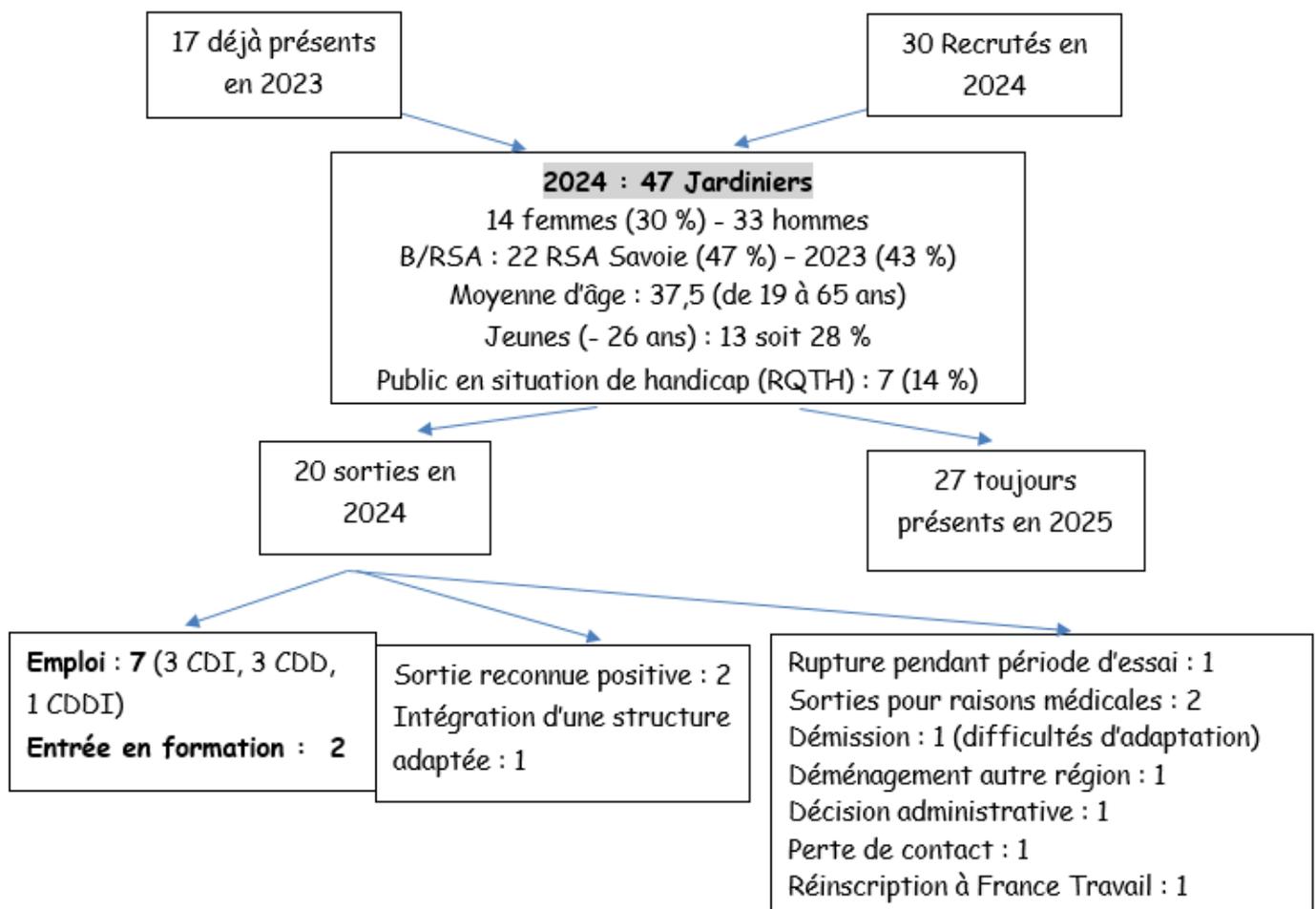
Nous voilà déjà au printemps 2025, l'année 2024 est donc terminée et c'est le moment de l'annuelle et traditionnelle Assemblée Générale de Terre Solidaire et du bilan quantitatif qui va de pair. C'est donc l'occasion de prendre du recul sur l'année précédente et de faire le bilan : Typologie du public accueilli, formations proposées et analyse des sorties de l'année. Globalement que dire de l'année 2024 ? Ce fut une année où l'objectif était de recruter un maximum afin de stabiliser l'équipe. Effectivement le nombre de salariés sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2024 était nettement inférieur aux besoins de la structure. Les sorties étant moins nombreuses que 2023, l'équipe s'est stabilisée sur le dernier trimestre de l'année et nous avons fini l'année 2024 avec un effectif remis à niveau.

## 1) Le public accueilli

### Effectif

En 2024, 47 jardiniers (54 en 2023) ont travaillé pour la structure dont 30 % de femmes (35 % en 2023). En moyenne nous comptons 24.75 salariés par mois (25.6 en 2023).

Le schéma ci-après représente de manière explicite la typologie du public accueilli sur 2024



### Niveau de qualification du public accueilli

	%
Niveau Bac ou +	17
Niveau BEP/CAP	17
Scolarité 1 an au-delà scolarité obligatoire	4
Formation n'allant pas au-delà de la scolarité obligatoire	62
	100

Nous constatons, cette année, une augmentation du public sans qualification (62 %) par rapport à 2023 et 2022 (respectivement 46 % et 51 %). Parallèlement la différence par rapport à l'an dernier est le taux de public titulaire du bac et +, 17 % cette année contre 31.5 % en 2023.

Cette année, nous notons également une augmentation du public jeune (-26 ans) par rapport aux années précédentes. En effet, l'année 2024 compte 26 % de jeunes de moins de 26 ans (19 % en 2023). A noter que ce chiffre est en constante augmentation depuis 2021 où il était inférieur à 5 %. Une explication ? Probablement, mais pas uniquement, grâce à la relance de notre partenariat avec la Mission Locale Jeune du Bassin Chambérien et aux politiques gouvernementales axées sur ce public et visant à leur remobilisation. Ce qui est important c'est que ce chiffre participe pleinement à l'hétérogénéité de notre public, hétérogénéité indispensable pour le bon équilibre de notre structure.

### CDI D'inclusion

Parmi les salariés en insertion et à l'identique de l'année précédente, nous comptabilisons deux personnes en CDI d'Inclusion. Ce contrat de travail spécifique vise les seniors de plus de 57 ans éloignés de l'emploi et en parcours d'insertion depuis au moins 12 mois dans la structure. Terre Solidaire a été une des premières structures de Savoie à utiliser ce contrat dès décembre 2021 pour le premier et un deuxième salarié a été embauché via ce contrat depuis juillet 2022. Ces deux salariés terminent leur carrière professionnelle à Terre Solidaire avant de pouvoir prétendre à la retraite (en avril 2025 pour un salarié et dans quelques années pour le 2<sup>ème</sup>).

### Taux de retour à l'emploi

Le taux de retour à l'emploi est un indicateur officiel des financeurs calculé selon des critères précis. Les sorties comptabilisées concernent les salariés restés plus de 3 mois dans la structure et dont le motif de sortie n'est pas un congé longue maladie ou maternité, décès ou décision de justice. Ainsi sur les 20 sorties, 15 sorties sont comptabilisées pour 2024 (pour mémoire, 27 en 2023, 22 en 2022 et 11 en 2021), le taux de sorties positives (= sorties dynamiques et retour vers l'emploi) **est de 73.33 %** pour cette année (71 % en 2023, 73 % en 2022 et 2021).

## 2) Les Années précédentes

Chaque mois, nous comptabilisons le nombre d'heures total effectué par l'ensemble des salariés soit **30 783** pour 2024 ; ce qui représente une moyenne mensuelle de **2565 H**, ce qui est un peu moins que 2023 (Nb d'heures annuelles : 31 875 heures et 2656 heures en moyenne par mois). Le nombre d'ETP est de **16.9** cette année (2023 : 17.5). La moyenne d'âge est un peu inférieure, 36 ans contre 40.5, probablement une conséquence directe de l'augmentation du nombre de jeunes accueillis (paragraphe précédent).

## Evolution depuis 2016

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Nb de salariés accueillis</b>	47 14 F 33h	54 19F 35h	55 21F 34h	46 18F 28h	50 16 F 34h	47 15 F 32h	52 21 F 31 h	49 13 F 36 h	49 17 F 32 h
<b>Moyenne d'âge</b>	36	40.5	41	42	42	42	40	40	38
<b>Heures de travail TOTAL sur l'année</b>	30783 h	31850 h	37 676 h	38 272 h	36 891 h	35 167 h	34 277 h	33 306 h	33 246 h
<b>Moyenne par mois</b>	2565 H/mois	2654 H/mois	3140 H/mois	3189 H/mois	3068 H/mois	2931 H/mois	2851 H/mois	2775 H/mois	2770 H/mois
<b>ETP Equivalent Temps Plein</b>	16.91	17.5	20.7	21.03	20.3	19.3	18.83	18.3	18.3
<b>Nb salariés à 32 heures</b>	9	11	13	12	15	12	11	14	14
<b>Nb salariés en moyenne chaque mois</b>	24.7	26	30	29	28.8	27.6	27.7	27	26.3
<b>Temps de présence moyen</b>	11 mois	11.5 mois	15.27 mois	13.36 mois	11.6 mois	11 mois	10 mois	9 mois	11 mois
<b>Heures de formation</b>	1600 heures	1616 heures	1628 heures	1512 heures	1518 heures	1460 heures	2 245 heures	1 768 heures	1 760 heures
<b>Taux de Salariés &gt;4 mois concernés par la formation</b>	82 %	80 %	72 %	63 %	54 %	68 %	75 %	61 %	65 %
<b>PMSMP (stage)</b>	4	14	13	9	2	13	6	14	17

La baisse des effectifs constatée entre 2022 et 2023 a perduré sur 2024, notamment sur le début d'année. En effet on distingue 2 temps sur 2024. Les 6 premiers mois, tout d'abord, où l'effectif était minimal, 17 en janvier 2024. Pour cause, fin 2023, plusieurs salariés ont arrêté leur contrat de travail et les prescriptions étaient très peu nombreuses. Puis petit à petit avec le travail de remobilisation des partenaires prescripteurs et des visites organisées (avec France Travail, Mission Locale Jeunes...), les prescriptions ont augmenté et de nombreux recrutements ont été faits. Ainsi sur le dernier trimestre, l'effectif était entre 26 et 28, salariés ce qui correspond aux besoins de la structure et à nos capacités d'accueil. Nous avons commencé 2025 avec 10 salariés de plus que l'année dernière à la même époque, de bon augure pour l'année à venir ! Malheureusement malgré un effort de recrutement conséquent et de nombreuses prescriptions, il n'a pas été possible de remonter le nombre d'ETP (= Equivalent Temps Plein) sur l'année, 16.9 ETP (l'objectif était entre 19 et 20).

Je résume traditionnellement l'année par 1 ou 2 adjectifs qui représentent globalement l'insertion. A titre d'exemple, 2023 fut l'année du "paradoxe", 2022 l'année du "mouvement" ; 2021, une année de "transition mais productive", 2020, une année "mouvementée mais efficace", une année de "consolidation" pour 2019 et l'année du "plus" en 2018. Quel adjectif pour 2024 ? Pas simple de résumer la partie insertion en 1 mot, mais au vu de ce qui a été dit précédemment, ce sera l'année de la "stabilisation".

### 3) La formation des salariés

Comme chaque année, la formation des salariés en insertion est un axe très important pour Terre Solidaire. En 2024 les formations se sont poursuivies dans la continuité des années précédentes. Plus globalement cette année **1700 heures** de formation ont été réalisées, ce qui représente 5.6 % du temps de travail (5 % en 2023 et 4.3 % en 2022). Un temps plein sur l'année représente 1820 heures. On peut quasiment dire que sur l'année un salarié est à temps plein en formation.

#### **a) Formations visant à acquérir de nouvelles compétences personnelles**

	Heures totales	Salariés concernés
Atelier Illettrisme	71 H	5
Français Langue Etrangère FLE	498 H	7
Formation intensive code de la route	94 H	2
1ers gestes en cuisine	82 H	1
Initiation au numérique	112 H	2
Sensibilisation éco-geste	32 H	8
FLE spécifique au métier de la propreté	96 H	2
Formation FLE pour les personnes ayant les cours obligatoires de l'OFII	474 H	5

b)

#### **Formations en interne pour améliorer les compétences des jardiniers sur le travail en maraichage ou sur des tâches annexes**

	Heures totales	Salariés concernés
PRAP ou Geste et Posture	126	10
SST	140	10

Cette année encore, la formation en Français Langue Etrangère pour nos salariés non francophones représente un gros volume d'heures. Cette année, à la différence des années précédentes, nous avons accueilli plusieurs salariés non francophones n'ayant pas encore suivie leur cours de français obligatoires donnés par l'OFII (entre 200 heures et 600 heures). Ainsi, le choix a été fait de libérer les salariés sur leur temps de travail pour leur permettre de poursuivre et terminer cette formation obligatoire pour leur parcours d'intégration, ce qui représente 474 heures sur l'année pour 5 salariés.

Ce travail de planification et d'organisation des formations se fait toujours en étroite collaboration avec l'équipe d'encadrants techniques car il est important de garder en ligne de mire les impératifs de production et du maraichage qui dépendent des saisons et de la météo. Ainsi certaines formations sont programmées pendant les périodes les plus creuses de l'activité professionnelle.

Concilier production des légumes bio de qualité et insertion sociale et professionnelle des salariés, c'est tout le travail d'équilibre de l'équipe de permanents de Terre Solidaire. La structure est un tremplin pour les salariés en insertion, pour leur permettre de renouer avec le monde du travail, reprendre un rythme de vie, retrouver une vie sociale, accéder à des ressources et de s'adapter en douceur aux contraintes de l'emploi (ponctualité, assiduité, travail en équipe...).

#### 4) Le projet professionnel des salariés

Sur l'ensemble des salariés en parcours en 2024, nous avons pu travailler avec 29 d'entre eux sur leur projet professionnel. Cinq salariés ont quitté la structure rapidement, nous n'avons donc pas eu le temps d'initier un travail sur le projet professionnel.

Nous avons inscrit 11 salariés à différentes formations :

- ✓ des formations FLE pour notre public allophone afin d'acquérir plus d'autonomie en français
- ✓ des formations accompagnement au code de la route. Trois de nos salariés ont obtenu le code et ont poursuivi par des leçons de conduite.
- ✓ des formations « découverte » numérique afin que nos salariés peu en confiance avec l'informatique puissent se familiariser avec l'utilisation du Pack Office et la navigation sur le Web.
- ✓ Des formations métier dans le domaine de la propreté et de la cuisine

Nos salariés ont également pu se rendre à des réunions d'information collectives (métiers du bois, présentation de formations dans le domaine du bâtiment), à des forums et à des job dating.

Deux de nos salariés ont effectué une immersion professionnelle (PMSMP), pour l'une dans une entreprise de l'hôtellerie, pour l'autre dans une entreprise du transport routier.

Après chaque forum, réunion d'information collective ou PMSMP, un temps d'échange avec le salarié nous a permis de faire un point et d'affiner le projet professionnel.

Par ailleurs, nous avons accompagné les salariés pour rechercher des offres d'emploi, mettre à jour leurs C.V., compléter leur profil sur France Travail et savoir se présenter à l'oral et/ou à l'écrit.

Enfin nous avons porté une attention particulière sur les sorties des salariés qu'elles soient positives ou non, afin que chacun puisse prendre conscience de la valeur de son parcours professionnel et de ses expériences.

**Floriane DUISIT ET Corinne FELTZ - Conseillères en insertion.**



L'année 2024 aura été consacrée à la définition du projet Tiers-lieu avec sa raison d'être, les enjeux auxquels il répond, et les activités à développer sur 2024/2025.

Dans le cadre du Projet « Mieux manger pour tous en Cœur de Savoie », pour lequel Terre Solidaire a obtenu un financement de l'État, un partenariat a été développé avec les structures de l'aide alimentaire : le Relais Alimentaire de Montmélian, les Restos du Cœur à Saint Pierre d'Albigny, la Croix Rouge à la Rochette. Une enquête a été réalisée auprès des bénéficiaires et bénévoles de ces structures afin de connaître la perception de l'aide alimentaire pour ces deux publics. L'intérêt d'organiser des ateliers cuisine avec et pour les bénéficiaires a été évidente et opérationnelle à partir de novembre avec une régularité d'un atelier/mois pour les restos du cœur et le relais de Montmélian. Au cours de ces ateliers, les légumes de Terre solidaire sont apportés, permettant de confectionner des recettes savoureuses au fil des saisons. Les légumineuses sont également mises à l'honneur, permettant une alternative aux protéines animales. Échanges, astuces et partages fusent au cours des ateliers dans un esprit très convivial où les participants retrouvent le plaisir de cuisiner maison, avec des produits simples et sains.

Au niveau du jardin, un espace permaculture (*avec une vingtaine de bacs de cultures*) a été mis en place afin d'expérimenter la culture de légumes adaptés au changement climatique, la culture de légumes anciens et perpétuels. C'est un espace ressource, à vocation pédagogique.

Les paniers solidaires déjà livrés en 2023 à deux centres sociaux ont été reconduits en 2024 avec un financement CAF, département, MSA et Réseau Cocagne en complément de la participation des bénéficiaires. En partenariat avec les animatrices des centres sociaux, quatre ateliers cuisine ont eu lieu à Terre Solidaire avec les familles bénéficiaires des paniers solidaires.

Une réflexion a été menée au cours de l'année avec la commune de Montmélian et le relais alimentaire pour aboutir à la mise en œuvre d'une livraison de paniers solidaires financés en partie par le CCAS de Montmélian.

Les décisions relatives au développement du Tiers-lieu s'effectuent au sein d'une commission dédiée (*composée d'administrateurs et bénévoles*) qui se réunit tous les 1.5 mois. Nous sommes également accompagnés par le dispositif « Inclusion et ruralité », financé par la MSA, jusqu'en 2026 afin de travailler sur le modèle économique et la pérennité du Tiers-lieu.

Enfin, la Popote s'inscrit pleinement sur le territoire Cœur de Savoie, notamment au travers du projet alimentaire territorial, sur les questions d'accessibilité alimentaire mais aussi sur les enjeux d'éducation à l'alimentation saine et locale. Il s'apparente comme un outil pour tisser des liens entre Terre solidaire et le territoire sur les questions alimentaires.

## Perspectives 2025

- Développement des paniers solidaires sur Montmélian, en lien avec le CCAS et le relais alimentaire sur la base de 5 paniers/semaines.
- Poursuite des paniers solidaires avec les 2 centres sociaux l'AMEJ et la PARTAGERAIE sur la base de 15 paniers/semaines pour chacun des 2 centres et des ateliers cuisine (4 ateliers par an).
- Lancement du défi alimentation positive avec 16 foyers du territoire pour accompagner les familles à manger local et de saison, sans augmenter leur budget.
- Les cafés popotes, en lien avec les cafés associatifs du territoire, pour valoriser les nouvelles façons de produire, de transformer, de commercialiser les produits de nos territoires.
- Développement des ateliers cuisine avec et pour les salariés de Terre Solidaire et poursuite des ateliers cuisine avec les bénéficiaires de l'aide alimentaire et des paniers solidaires.
- Accueils pédagogiques au jardin avec l'école Jean Rostang de Montmélian, les centres sociaux La Partageraie et l'AMEJ, ainsi qu'avec le CADA (centre d'accueil pour les demandeurs d'asile) de Montmélian.

**Fanny Floret - Animatrice du Tiers-Lieu « La Popote »**



Voici venu le moment fort de notre assemblée générale. C'est pour nous, le moment de vous présenter le bilan de notre action passée. C'est également l'occasion de remercier chaleureusement adhérents, bénévoles, donateurs, et, toutes les personnes que l'on ne peut citer et qui nous font avancer au quotidien.

2024 a été une année très difficile sur le plan du maraîchage, comme en 2023, même en l'absence de canicule et de restriction d'eau. Nous avons, cette fois ci, connu la situation météo inverse. Pour illustrer cela, certains emploient l'expression suivante « *année de foin, année de rien* ». Pour autant, nous sommes parvenus à produire des légumes, à répondre favorablement à nos clients du pôle vigne tout en remplissant nos missions d'insertion.

2024 fut une année assez difficile du point de vue des ravageurs. En agriculture biologique, c'est une lutte qui demande beaucoup d'énergie et de rigueur et, même avec tout cela, nous avons parfois essuyé des échecs car nous ne pouvons pas tout maîtriser. La nature est souvent plus forte et, chaque année, nous pouvons remarquer que la pression des ravageurs est différente selon les conditions climatiques. Ces deux dernières années, nous avons subi aussi une grosse pression du gibier et avons dû mettre en place des moyens de protection.

Mais la grosse particularité, de cette année, fut l'apparition d'un nouveau ravageur appelé **Lixus juncii**, coléoptère de la famille des Curculionidae. Il est apparu cet été sur la betterave et a causé de nombreux dégâts. Celui-ci apparaît en cette période (Mai) et nous devons être vigilants et intervenir avant son vol. Nous devons donc protéger les cultures en les couvrant par des filets anti-insectes. Cela représente un travail supplémentaire mais aussi un coût représenté par l'achat des filets. Espérons que cela soit efficace !

Depuis quelques années, les campagnols sont également très présents. La prédation exercée par le renard et autres rapaces ne suffit pas à garder la population dans des proportions raisonnables. Notre jardin est également au centre du territoire d'un brocard et de ses biches. Tous circulent allègrement dans les champs en broutant ici et là. Grâce au travail de Laurent et à Denis D., une clôture électrique a été installée. Son électrification a été effectuée par Alain P. : chacun de nous a pu tester à quel point cette clôture est efficace... Mais sur les cervidés, l'efficacité pourra être encore améliorée.

2024 a été également une année où notre système d'irrigation nous a montré des pistes d'amélioration. En plein été, avec la fatigue accumulée, la fuite que nous avons connue sur le réseau, (à la même époque qu'en 2023) nous a de nouveau bien éprouvés.

Mais l'année 2024 marque aussi une avancée majeure pour Terre Solidaire, avec l'acquisition de la parcelle de Sainte-Hélène-du-Lac. Une belle parcelle tout à fait propice au maraîchage avec une nappe aquifère située à 4 m de profondeur.

Au vu de la mauvaise année de production que nous avons connu en 2023 et d'un stock de légumes insuffisant pour passer l'hiver, nous avons été obligés de suspendre les livraisons aux magasins

partenaires sur le premier trimestre de l'année 2024. Jamais nous n'avions connu une telle situation jusqu'alors. Le choix est alors fait d'orienter toute la production pour les paniers adhérents et solidaires, de les fournir sans interruption et de continuer à livrer quelques partenaires de proximité et de longue date. Malgré cela, les paniers de l'hiver ont été difficiles à composer. Nous avons été contraints d'acheter des pommes de terre : autre aspect inédit dans notre pratique. L'année a donc débuté de manière tendue et insécurisante. D'abord au vu de la situation économique de Terre Solidaire, mais on avait aussi la crainte que le contact avec les magasins soit difficile à renouer. En fait, cette crainte s'est avérée infondée. La majorité des magasins a répondu présente lorsque nous avons proposé à nouveau des légumes en Mai. Certains ont connu des difficultés économiques importantes et des demandes clients à la baisse, donc moins de commandes. D'autres, ont fait le choix de diversifier leurs sources d'approvisionnement, donc à travailler avec plusieurs maraîchers à la fois.

On peut aussi noter la place grandissante de Terre Solidaire dans la restauration collective via la vente de légumes à la Bio d'Ici. La Bio d'Ici voit son activité fortement augmenter et ça se traduit dans notre activité de vente. Même si la part du chiffre d'affaires est de 2 %, nous avons vendu cette année + de 50 % en volume par rapport à 2023 (ce qui représente près de 3 tonnes). Une réunion de filière s'est tenue en novembre dernier pour planifier la production de la saison prochaine, et cibler, en particulier, des références de légumes préférentielles pour la restauration collective. Un beau travail collectif entre la Bio d'Ici et les maraîchers présents autour de la table.

Et puis, en fin d'année, une bien mauvaise nouvelle est arrivée : la fin du partenariat entre Terre solidaire et la Cuisine Centrale de Montmélian. La cuisine centrale a cessé son activité au 1er janvier 2025 rentabilité et de difficultés organisationnelles. Le projet qui constituait à fournir des légumes bio à la cuisine centrale est abandonné. C'est un coup dur, à nouveau pour la trésorerie de Terre Solidaire, mais aussi pour la philosophie du projet et les valeurs fortes qui y sont liées. Nous avons pourtant dépassé les logiques d'acteurs, *nous producteurs, eux transformateurs*, et fait l'effort de se comprendre mutuellement pour assurer la pérennité du projet (réécriture de la convention entre Terre Solidaire et la Commune de Montmélian, mise en place d'un prévisionnel de livraison des légumes...). Que de temps, d'énergie, de trajets divers consacrés à ce projet, qui hélas, ne résiste pas à sa quatrième année d'exercice. On peut souhaiter, pour le territoire et les citoyens, qu'un tel projet puisse à l'avenir redémarrer.

2024, année difficile sur plusieurs plans. Mais notre engagement, l'engagement des salariés polyvalents, du conseil d'administration, nous permet encore d'accomplir la mission que nous nous sommes fixée : des légumes bio avec des hommes debout.

**Les Encadrants Maraîchers : Rodrigue, Sylvain, Mathieu.**



Le service administratif de Terre Solidaire se compose de deux personnes à temps partiel, une secrétaire-comptable et une assistante secrétaire.

Elles se partagent les tâches de gestion administrative courante :

- ◇ Gestion des contrats et des relations adhérents
- ◇ Tenue des tableaux de bord
- ◇ Interface clients, fournisseurs et expert-comptable
- ◇ Accueil des visiteurs et accueil téléphonique
- ◇ Travaux de secrétariat (feuille de chou, dossiers divers,...)
- ◇ Appuis en arrière plan du quotidien de Terre Solidaire

Côté Secrétariat, l'année 2024 a été marquée par l'ouverture du nouveau dépôt d'Emmaüs Challes les Eaux, qui a été à l'initiative de cette création et donc, de ce récent partenariat. Ce nouveau lieu de retrait proposé à nos adhérents a permis de décharger le dépôt de St Jeoire qui commençait à être bien rempli.

L'année 2024 voit aussi la création du 1er « Contrat panier entreprise » avec les livraisons de paniers salariés pour la société ÖKOFEN à Saint Baldoph.

Nos conditions générales de vente ont été également revues avec un changement dans le nombre de reports de panier autorisés qui repasse à 4 par an au lieu de 3.

Enfin, avec l'arrivée de Fanny Floret, le Tiers Lieu « La Popote », multiplie les partenariats et animations à destination des structures de l'aide alimentaire. Terre Solidaire livre désormais, depuis le mois de décembre 2024, des paniers solidaires au Relais Alimentaires de Montmélian, nouveau dépôt également, géré conjointement par le Secrétariat et La Popote.

### Quelques chiffres à propos de nos « adhérents légumes » :

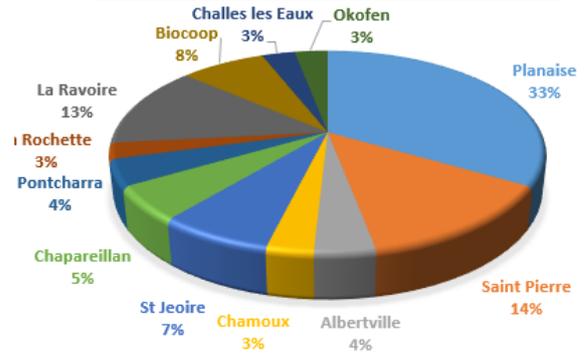
Fin 2024, Terre Solidaire comptait **236 adhérents légumes** (contre 244 fin 2023).

Avec la préparation des **paniers solidaires** (un peu moins de **60 par semaine**), ce ne sont pas moins de **295 paniers hebdomadaires** qui sont confectionnés par nos jardiniers.

Parmi eux, environ **90 adhérents légumes** prennent aussi un **panier de fruits** (soit 10 de moins qu'en 2023).

Répartition des adhérents par dépôt en 2024		
Dépôt	Nb d'adhérents	%
Planaise	79	33%
Saint Pierre	32	14%
Albertville	9	4%
Chamoux	7	3%
St Jeoire	17	7%
Chapareillan	13	6%
Pontcharra	10	4%
La Rochette	6	3%
La Ravoire	31	13%
Biocoop	18	8%
Challes les Eaux	7	3%
Okofen	7	3%
<b>12 dépôts</b>	<b>236</b>	<b>100%</b>

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR DÉPÔT EN 2024



43 adhérents sont sortis en 2024 (32 fin 2024 et 11 en cours d'année).

Mi-novembre 2024, nous comptons 27 nouveaux adhérents (13 sont arrivés dès janvier, 14 sont arrivés en cours d'année) dont 5 ont stoppé leur contrat courant ou fin 2024.

**Motifs principaux d'arrêt** : du + courant au - fréquent

- Gestion des retraits compliquée en termes de planning personnel
- Diversité (légumes et fruits)
- Trop de pertes
- Modification de la composition familiale
- Concurrence jardin personnel, Amap, panier solidaire ou magasin bio à proximité
- Déménagement
- Raison économique

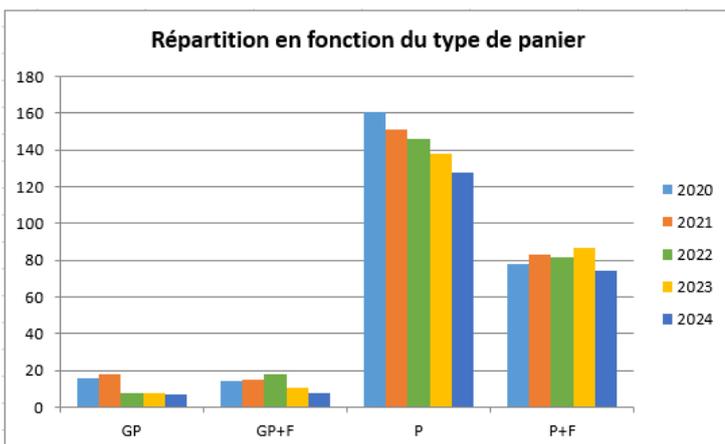
Répartition des sorties par dépôt en 2024		
Dépôt	Nb d'adhérents	%
Planaise	9	21%
Saint Pierre	10	23%
Albertville	1	2%
Chamoux	1	2%
St Jeoire	3	7%
Chapareillan	6	14%
Pontcharra	2	5%
La Rochette	2	5%
La Ravoire	4	9%
Biocoop	2	5%
Challes les Eaux	0	0%
Okofen	3	7%
<b>12 dépôts</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>

**Les paniers sont de quatre types :**

- Grand panier légumes (GP)
- Grand panier légumes avec fruits (GP+F)
- Panier légumes (P)
- Panier légumes avec fruits (P+F)

Répartition en fonction du type de panier

	2020	2021	2022	2023	2024
GP	16	18	8	8	9
GP+F	14	15	18	11	7
P	161	151	146	138	138
P+F	78	83	82	87	82



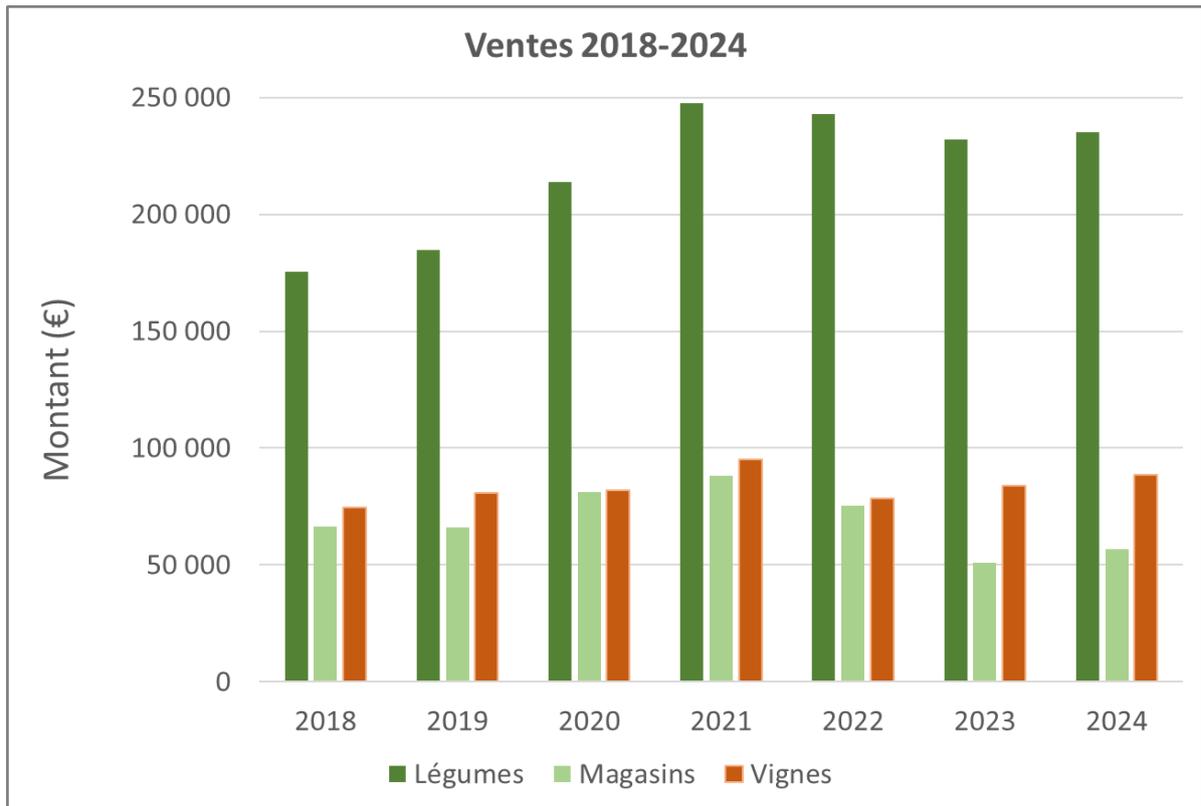
Barbara Di Gaetano - Assistante Secrétaire  
Laurence Chagot - Secrétaire Comptable

## Rapport financier

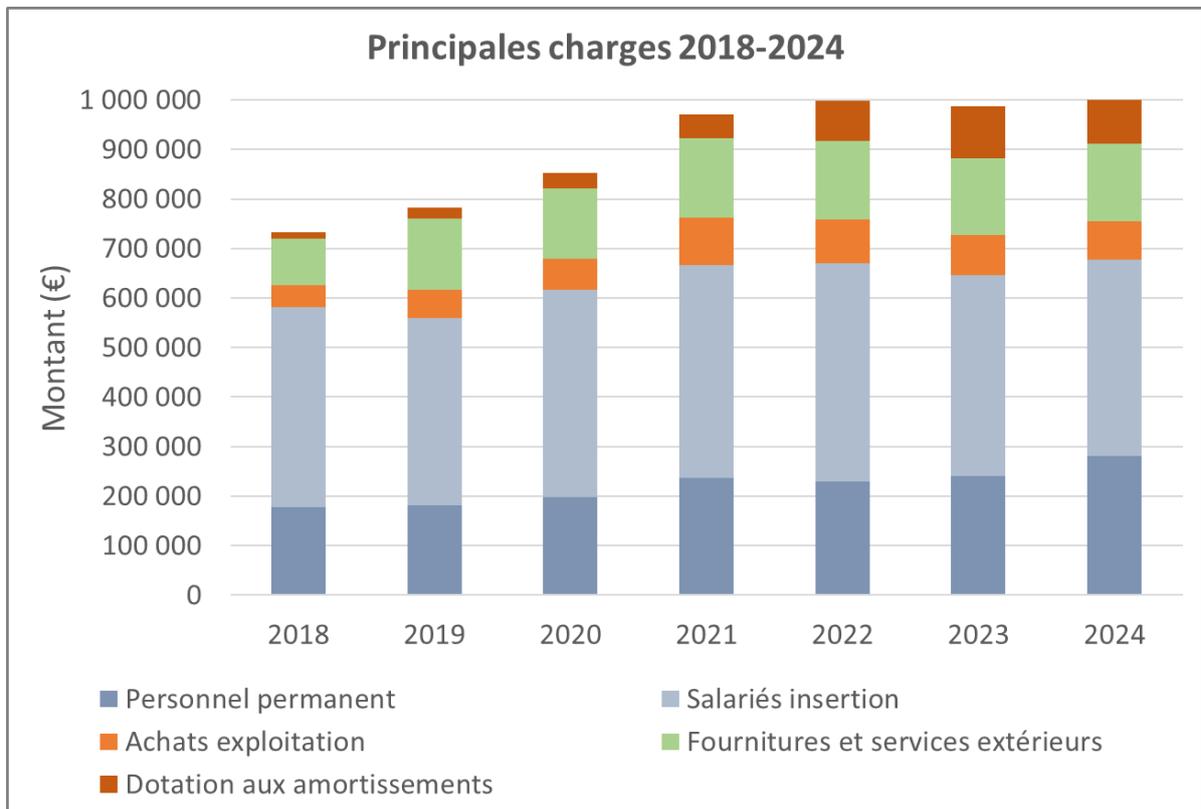
### *Synthèse*

	2022 (€)	2023 (€)	2024 (€)
<b>Bilan</b>	1 912 450	1 716 271	1 679 208
<b>Chiffre d'affaires CA</b>	348 305	331 217	336 806
<b>Total produits</b>	1 014 598	1 005 735	1 066 111
<b>Total charges</b>	1 022 590	1 039 127	1 046 445
<b>Résultat net</b>	-7 992	-33 392	19 667

## Evolution des ventes 2018-2024



## Evolution des charges 2018-2024



## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	300	300		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	41 012		41 012	20 691
	Constructions	1 439 966	166 407	1 273 559	1 329 621
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	221 207	192 374	28 832	43 389
	Autres immobilisations corporelles	446 396	365 372	81 024	107 751
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 500		1 500	1 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 150 381</b>	<b>724 453</b>	<b>1 425 927</b>	<b>1 502 452</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 960	1 287	14 673	11 057
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	134 504		134 504	75 748	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	10 431		10 431	10 233	
<b>DISPONIBILITES</b>	87 447		87 447	109 708	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 226		6 226	7 074
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>254 568</b>	<b>1 287</b>	<b>253 281</b>	<b>213 819</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>2 404 948</b>	<b>725 740</b>	<b>1 679 208</b>	<b>1 716 271</b>	

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	60 000	60 000
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	20 000	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	3 213	3 213
Autres			
Report à nouveau	289 080	322 473	
Excédent ou déficit de l'exercice	19 667	(33 392)	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>391 960</b>	<b>352 293</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	741 855	775 670
	Provisions réglementées	2 796	2 796
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>744 651</b>	<b>778 466</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 136 611</b>	<b>1 130 759</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	12 624	29 185
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	116 943	120 818
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>129 567</b>	<b>150 003</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	309 982	341 667
	Emprunts et dettes financières divers	1 155	1 155
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 899	24 253
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	79 995	68 434
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>413 031</b>	<b>435 509</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 679 208</b>	<b>1 716 271</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	19 666,58	(33 392,31)
	(1) Dont à moins d'un an	135 146	125 669
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

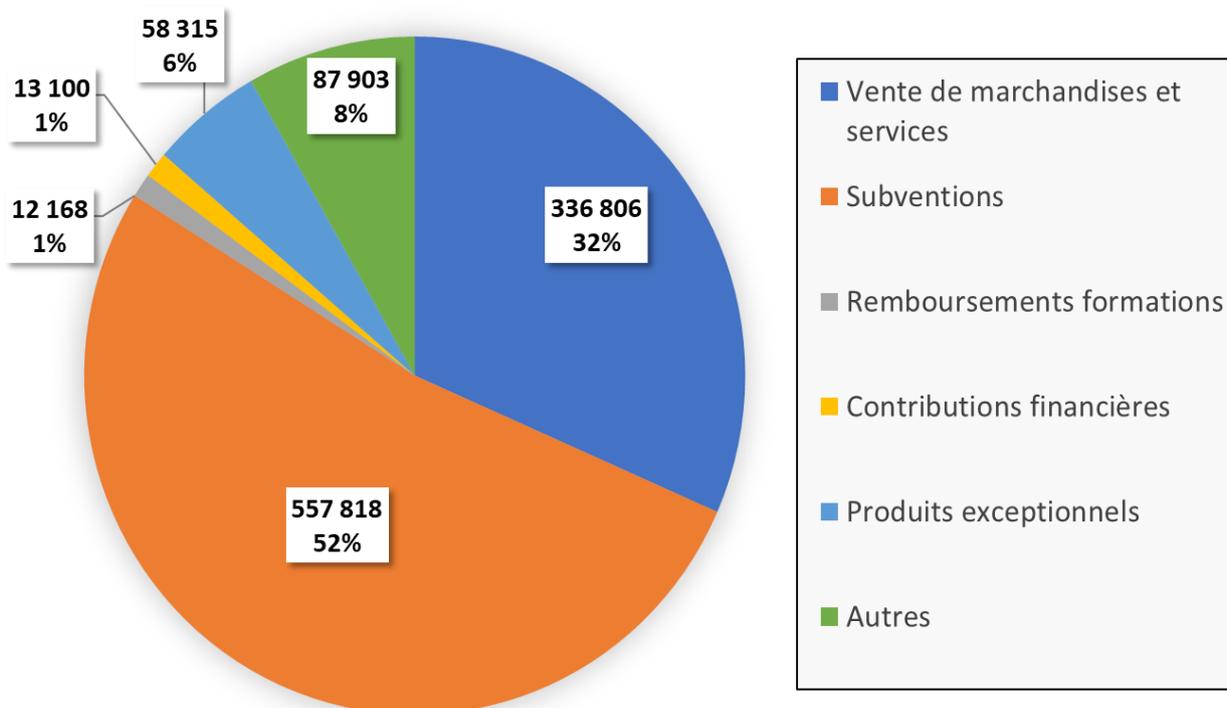
		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	5 332	5 209
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	336 806	331 217
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	557 818	556 718
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	42 846	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	13 100	15 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 168	23 406
Utilisations des fonds dédiés	37 473	7 035	
Autres produits	848	13 619	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 006 391</b>	<b>952 704</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	21 579	20 746
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	56 259	60 450
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	156 155	155 630
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 018	16 780
	Salaires et traitements	584 072	562 062
	Charges sociales	92 712	83 477
	Dotations aux amortissements et dépréciations	97 345	103 979
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	17 037	32 494
Autres charges	111	259	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 043 288</b>	<b>1 035 876</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(36 897)</b>	<b>(83 172)</b>

## Compte de Résultat 2/2

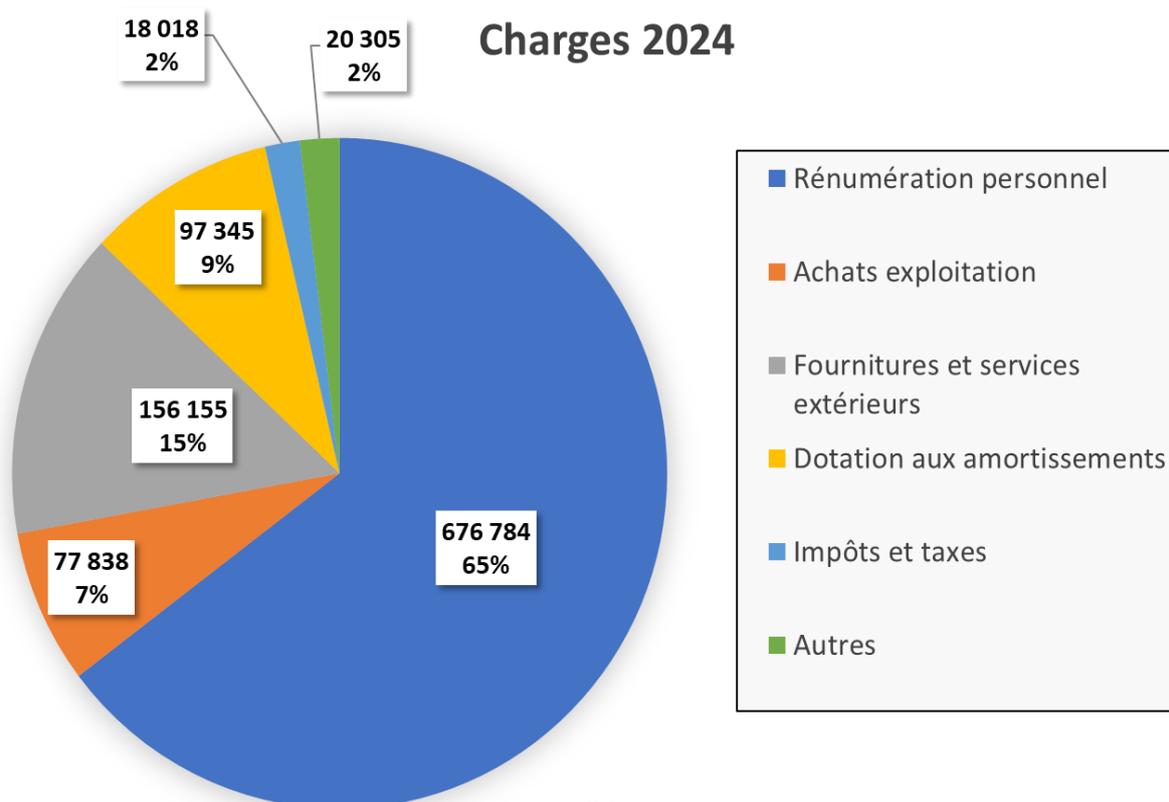
Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		(36 897)	(83 172)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 405	1 259
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 405</b>	<b>1 259</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 855	3 136
	<b>Total des charges financières</b>	<b>2 855</b>	<b>3 136</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(1 451)</b>	<b>(1 877)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(38 348)</b>	<b>(85 049)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	58 315	51 773
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>58 315</b>	<b>51 773</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	270	90
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>270</b>	<b>90</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>58 045</b>	<b>51 683</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		31	26
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 066 111</b>	<b>1 005 735</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 046 445</b>	<b>1 039 127</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>19 667</b>	<b>(33 392)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		40 200	32 025
<b>TOTAL</b>		<b>40 200</b>	<b>32 025</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		40 200	32 025
<b>TOTAL</b>		<b>40 200</b>	<b>32 025</b>

# Produits et charges 2024

## Produits 2024



## Charges 2024



## PERSPECTIVES 2025

Le premier changement important pour 2025 sera la mise en exploitation du terrain de Sainte Hélène du Lac, récemment acquis et défriché, actuellement en cours d'équipement pour en permettre l'arrosage. Ceci nous permet d'abandonner avantageusement la culture de petites parcelles disséminées et éloignées.

Nous gardons la préoccupation de regrouper et sécuriser notre foncier. Malgré la fin de notre collaboration avec la cuisine centrale de Montmélian, fin contrainte et regrettée à la fois par nous-mêmes et la mairie de Montmélian, nous allons pouvoir continuer de cultiver le terrain de la plaine de l'Isère et celui de la ferme de Chautemps. Aujourd'hui, sur l'une de ces deux parcelles, un projet à moyen terme va nous obliger à en arrêter l'exploitation dans un avenir proche. Il nous faut dès maintenant penser à son remplacement.

Un gros travail est mené actuellement, pour intéresser des mécènes à l'amélioration de notre outil de production. Nous devons acquérir des équipements nouveaux permettant d'améliorer nos conditions de travail et de réduire les risques climatiques. Nous devons aussi remplacer du matériel vieillissant, essentiellement du matériel roulant. Chaque matin et chaque soir, nous assurons une navette, quelquefois doublée, entre la gare de Montmélian et notre site de Carmintran, pour permettre aux salariés en parcours, qui n'ont pas de moyens de locomotion, de rejoindre leur poste de travail : ce qui nécessite d'avoir des véhicules en bon état.

Côté Tiers-Lieu, les contacts avec le territoire vont se poursuivre et les activités vont continuer de s'intensifier et se diversifier. Ceci à la fois ici sur notre site de Carmintran et en extérieur, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et le Relais alimentaire de Montmélian, les centres sociaux de l'AMEJ et la Partageraie, le Centre d'Accueil et de Demande d'Asile, les cafés associatifs du territoire, la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, la Croix Rouge, mais aussi les producteurs locaux, la Bio d'Ici et Adabio. Des entreprises, en particulier sur "Alpespace", sont invitées à mettre en place des paniers pour leurs salariés avec un dépôt chaque semaine sur place. Nous souhaitons pouvoir constater en fin d'année que d'autres partenaires auront pu rejoindre ce pôle.

2025 sera aussi une année où nous allons devoir consolider notre trésorerie pour éviter une dépendance trop étroite aux aléas qu'ils soient climatiques ou financiers. Une réflexion sous forme de séminaire va être menée, avec la participation d'administrateurs, de permanents et d'adhérents qui le souhaiteront, et que nous engageons à se faire connaître. Cette réflexion aura pour objectif d'anticiper, au mieux, les nouvelles contraintes auxquelles nous pourrions être soumis et d'en préparer des réponses. Ceci pour assurer la pérennité de notre association et continuer à pouvoir remplir nos missions.

Merci encore à vous tous.

**Gérard RENOUX - Président**

## Election des administrateurs 2025

### Administrateurs actuels poursuivant leur mandat en 2025

Patrice CHIROUZE

Denis DUMAS

Olivier GUILLAUD

Marielle LECOMTE

Dominique LEVY

Yves PARIS

Gérard RENOUX

Josette SIBERT

### Administrateurs en fin de mandat (3 ans)

Gabriel DUBONNET

Denis JONGMANS

### Candidats

Gabriel DUBONNET

Denis JONGMANS

François DALLIET

Béatrice DEFORCHE

Claudie GAUCE

Cécile GRANJON

Astrid NICOLLE

# Notes



TERRE SOLIDAIRE  
433, route de Carmintran  
73800 PLANAISE  
[secretariat@terre-solidaire-savoie.org](mailto:secretariat@terre-solidaire-savoie.org)  
☎ 04 79 84 41 23  
[www.terre-solidaire-savoie.org](http://www.terre-solidaire-savoie.org)